

DÉMOGRAPHIE ET RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS EN ÉLEVAGE : ÉTAT DES LIEUX, PERSPECTIVES ET QUESTIONS EN SUSPENS

par Christophe **PERROT**¹

Depuis le début des années 2000, on constate un fort vieillissement des chefs d'exploitations ayant un élevage de ruminants (la moitié a plus de 50 ans). Le phénomène est plus ou moins marqué selon les orientations (bovins lait, viande, ovins lait, viande, caprins) mais il dessine presque partout un renouvellement important des actifs qui vont contribuer aux productions animales de la ferme France de demain. D'autre part, les 4000 jeunes (et moins jeunes pour 17%) actifs qui se lancent dans le ou plutôt un métier d'éleveur font des choix extrêmement divers en matière de système d'exploitation (taille d'atelier et niveau d'intensification) et d'insertion dans des filières (adhésion à une coopératives ou livraison à l'industrie, transformation fermière et circuits courts...). Cette diversité est particulièrement forte en France et à relier pour partie à un territoire national contrasté porteur d'opportunités (naturelles ou socio-économiques, bassins de consommation par exemple) mais aussi de contraintes (zones rurales particulièrement vastes à l'échelle européenne et en partie isolées). Cette diversité de choix génère une diversité d'offre importante qui est parfois vue comme de la dispersion. Elle pose la question de l'évolution de l'offre nationale en termes de quantité et de positionnement en gamme. Comment répondre à la fois aux nouvelles attentes des/de certains consommateurs qui semblent renforcées par la crise du Covid 19, et aussi à l'alimentation des fonds de rayon, à l'alimentation de masse sans laisser plus de place encore aux importations qui ont déjà de fortes parts de marché en particulier dans la Restauration Hors Domicile et les produits transformés qui transitent par les IAA.

Le vieillissement des chefs d'exploitation a des causes multiples et un peu différentes entre orientations. Le cas le plus extrême est celui des exploitations laitières bovines qui avaient beaucoup profité de la politique de préretraite-installation, instaurée dans le cadre de la PAC 1992. Cette politique publique a soutenu le flux d'installations à près de 3400 jeunes de moins de 40 ans par an jusqu'à la fin des années 90. Critiquée pour ses effets d'aubaine par le ministère de l'économie, son arrêt a contribué à diviser par 2 ce flux d'installations avec deux inflexions au début des années 2000 et en 2008/2009 (changement des modalités de retraite et crise laitière avec effondrement du prix du lait). Cette modification des entrées dans le secteur a créé une vague démographique de grande ampleur. Le déroulement inéluctable de cette vague crée un déséquilibre entre les départs (classes pleines) et les entrées, d'autant plus marqué que les carrières dans ce secteur étaient assez normées (installation à 27 ans pour 27 ans en moyenne). Cette vague devrait durer jusqu'en 2030 et contribue à une restructuration rapide du secteur, puisque les $\frac{3}{4}$ des exploitations qui restent sont en forte croissance. Le pourcentage d'éleveurs de plus de 50 ans qui était passé de 52% à 32% entre 1988 et 2000 est remonté progressivement à 48% en 2016 avant de se stabiliser.

Dans le secteur Ovins viande, le vieillissement se combine avec un flux d'entrées (installations hors transferts entre époux) beaucoup plus stable depuis les années 90. Le vieillissement est

¹ Chargé de mission Économie et Territoire à l'Institut de l'Élevage.

ÉLEVAGE FRANÇAIS AU DÉFI DU RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS ET DE LA COMPÉTITIVITÉ

Webinaire du 27 mai 2020

en partie dû à la progression au cours des années 2000 des installations à plus de 40 ans (25% contre 15% en bovins lait) pour des carrières plus courtes, des projets plus variés, des cheptels de taille limitée, de la pluriactivité (qui reste minoritaire). Les installations dans le cadre de GAEC ne sont pas majoritaires contrairement à tous les autres secteurs. Ni la taille du cheptel, ni la croissance en volume (il y a autant de décroissances que de croissances) ne sont privilégiées dans le secteur. L'incitation à produire exercée par les prix des agneaux est faible.

Le secteur Bovins viande (notamment l'élevage de vaches allaitantes) a longtemps bénéficié de la reconversion lait->viande durant les quotas laitiers puis de ces arrière effets démographiques qui ont soutenu la population des chefs d'exploitation mais participé à son vieillissement. Depuis 2010, le flux d'installations de JA se maintient malgré un ratio revenu/capital à mobiliser très défavorable au secteur. Mais comme en Ovins viande se dessinent des trajectoires et des projets qui s'éloignent des attentes des filières longues : des installations en bonne partie avec des cheptels de taille moyenne et/ou pluriactivité, et qui se détournent de la croissance en volumes (avec la crainte des opérateurs que le cheptel de vaches allaitantes soit engagé dans une tendance baissière) et de l'engraissement. Enfin, comme en Ovins viande, c'est le secteur où l'on trouve des éleveurs encore en activité au-delà de 62ans (environ 10%). C'est notamment le cas en zone défavorisées dans lesquelles l'ICHN cumulée aux autres aides PAC conduit à un montant plus intéressant qu'une faible retraite agricole. C'est aussi une des causes du vieillissement des chefs d'exploitations en place.

Le secteur caprin échappe au vieillissement en raison son attractivité (la brochure « Pour une installation réussie en élevage caprin » est un des bestsellers de l'Idéle), notamment pour le secteur fromager fermier, et de la gestion des ressources humaines de « ses » livreurs par une industrie de collecte-transformation très concentrée.

Ce secteur caprin illustre l'attractivité « potentielle » de l'agriculture et de l'élevage. La fréquentation du site devenir-eleveur.com a doublé depuis la crise du covid19. Les fermes proposées sur les sites des répertoires à l'installation sont consultées des centaines de milliers de fois. Ces répertoires sont pleins de candidats qui vont plus ou moins dans leur parcours vers l'installation. Ces candidats expriment souvent une inadéquation entre leurs souhaits et l'offre de fermes ou plus souvent de places (dans une forme sociétaire) à reprendre, et soulignent les difficultés de l'accès au foncier agricole. La question de la formation nécessaire pour poursuivre une carrière à l'agricole à l'avenir est posée. Tout comme celle de l'accompagnement (la part des installations aidées est passée de 50 à 30%). Tous les « plans de filière » demandés par les pouvoirs publics dans le cadre des EGA font allusion, dans le secteur de l'élevage, au nécessaire renouvellement des générations de producteurs pour assurer le maintien de l'offre à partir de la transformation de la production nationale. Toutefois, d'après les données de la MSA notamment, les flux d'entrées dans le secteur semblent relativement stables depuis 2010, voire en légère progression (notamment ovins caprins, de même que les grandes cultures et le maraichage). S'il semble difficile d'augmenter ses flux entrants pour contrer les effets de la démographie agricole passée, les débats lancés sur la création et le partage de la valeur dans ces mêmes EGA pourraient permettre d'améliorer l'adéquation entre les projets de ces nouveaux éleveurs et les attentes des filières (longues).